

Recherche et développement

Artois Comm., terre de compétitivité

LES investissements d'aujourd'hui sont les emplois de demain. Consciente de cette réalité, la Communauté d'agglomération a inscrit le soutien aux filières de recherche et développement du territoire au sein de sa stratégie de développement économique. Cet effort est aujourd'hui salué : notre territoire pourrait être partie prenante dans trois « pôles de compétitivité », dont un à « vocation mondiale ».

Le soutien d'Artois Comm. à la recherche industrielle n'est pas récent. Il passe par exemple par le travail amorcé avec le pôle technologique universitaire de Béthune dans le domaine de l'ingénierie des milieux urbanisés (habitat, énergie, logistique, environnement et génie civil), ainsi que par le soutien apporté à des centres de transfert réputés :

– le CRITT M2A (Centre de recherche et d'innovation technique et technologique en moteurs et acoustique automobiles) qui offre des moyens puissants de calcul assisté par ordinateur/calcul en mécanique des fluides et simulation vibratoire, mais aussi d'essais de performances moteurs et d'acoustique ;

Par son inscription dans plusieurs pôles de compétitivité, le territoire est aujourd'hui reconnu au plan national.

– le CREPIM (Centre de recherche et d'études sur les procédés d'ignifugation des matériaux), qui travaille sur trois grands axes : les formulations ignifuges, l'évaluation du comportement au feu des matériaux et la normalisation ;



– le LCPA (Laboratoire de chimie physique appliquée) de l'Université de l'Artois qui développe son savoir-faire sur la dégradation thermique des matériaux et les émissions de polluants ;

– le Pôle Légumes de Violaines qui rassemble 520 producteurs dans une station d'expérimentation unique au nord de Paris.

Ce travail est reconnu : Artois Comm., ses deux centres de transfert (CRITT M2A et

CREPIM), et la faculté des sciences appliquées de Béthune sont aujourd'hui acteurs à part entière du pôle de compétitivité à vocation mondiale « i-Trans, le ferroviaire au cœur des systèmes de transports innovants », particulièrement pour les problèmes de sécurité et d'acoustique.

Parallèlement, d'autres partenariats se nouent pour deux autres pôles de compétitivité (pôle textile Up Tex et pôle matériaux à usage domestique MAUD). ■

Vous avez dit « pôles de compétitivité » ?

Le gouvernement a proposé la création de pôles de compétitivité pour développer des passerelles entre la recherche et les entreprises et ainsi lutter contre les délocalisations. Ces pôles doivent associer entreprises, centres de recherche, centres de formation et collectivités locales autour de projets communs innovants. Les entreprises aux projets labellisés bénéficieront d'exonérations d'impôts et de

taxes ainsi que d'allègements de charges.

Une première liste de pôles de compétitivité a été arrêtée par le gouvernement début juillet. Six ont été retenus dans la région Nord-Pas-de-Calais, dont trois impliquent le territoire d'Artois Comm. La communauté d'agglomération soutient naturellement ces projets : elle est représentée au sein des comités de coordination des trois pôles. ■

